



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 80732

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mise en oeuvre de l'opération « micro portable étudiant ». Il désire connaître les premiers résultats de cette opération.

Texte de la réponse

La seconde édition de l'opération « Micro portable étudiant » (MIPE 2) a été plébiscitée par les étudiants. L'implication des 32 partenaires privés, et la mobilisation de 95 % des universités françaises, la volonté de la délégation aux usages de l'internet, coordinatrice de l'opération, inscrivent les universités françaises dans l'ère du numérique et participent de la volonté du Gouvernement en faveur de l'égalité des chances et de la diffusion des connaissances. À l'origine, majoritairement vendus en ligne, les micro-ordinateurs labellisés MIPE ont vu leur diffusion s'élargir aux grands réseaux de distribution avec l'arrivée de nouveaux partenaires. Ainsi dès les cinq premiers mois de la deuxième édition du programme MIPE, 228 000 micro-portables labellisés MIPE se sont vendus, soit plus du double par rapport à la première édition sur la même période. À côté des prêts bancaires traditionnels (plus de 20 000 prêts octroyés), les partenaires bancaires ont multiplié les offres de financement « étudiants ». En partie financées par le Gouvernement dans le cadre de l'appel d'offre MIPE 2, les universités se sont mobilisées autour du déploiement des services dédiés aux étudiants. Depuis le début de l'année 2006, à travers la mise en place des bureaux virtuels, ce sont 850 000 étudiants qui ont à leur disposition des services en ligne. La première année, les mesures incitatives avaient permis de développer les infrastructures sans fil en multipliant par huit les facteurs liés au nomadisme (points d'accès, prêts d'ordinateurs, débits disponibles...). Les objectifs du programme MIPE 2, en termes d'équipements et de développement des services étudiants, soit 35 % d'étudiants équipés en octobre 2006, sont en passe d'être atteints : déjà 29 % le sont aujourd'hui. Les usages sur les campus se multiplient. Les étudiants plébiscitent l'offre MIPE. L'université française s'inscrit activement dans l'ère numérique. Toutes les informations sur l'opération sont disponibles sur le site de la délégation : <http://www.micro-portable.fr>.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80732

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11436

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8391